

# La candidature lavandicole au patrimoine UNESCO à nouveau présente au SIA 2026 !

**Après une édition 2025 déjà marquée par l'organisation d'un point d'étape de la candidature des paysages lavandicoles de Provence au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Salon international de l'agriculture 2026 a permis de mettre à nouveau en valeur ce projet structurant sur le stand du Département.**



De gauche à droite : Alain Aubanel, président de la Maison du patrimoine culturel lavandicole de Provence, Fabrice Pannekoucke, président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Franck Soulignac, président du Conseil départemental de la Drôme, Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'agriculture de la Drôme

Fabrice Pannekoucke, président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, a été accueilli le 25 février dernier sur le stand drômois par Franck Soulignac, président du Conseil départemental de la Drôme, Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'Agriculture de la Drôme et Alain Aubanel, président de la Maison du Patrimoine culturel lavandicole de Provence. Cette rencontre a permis de réaffirmer la pleine mobilisation des partenaires en soutien à la candidature sur la liste du patrimoine culturel de l'Humanité de l'UNESCO, dirigée par Nadia Bédar en lien étroit avec les acteurs de l'ensemble de la filière et les collectivités des territoires concernés.

Des avancées majeures ont été partagées à cette occasion, parmi lesquelles :

- la finalisation en cours d'une fiche à l'inventaire français des « savoir-faire et pratiques liés au paysages culturels et naturels des lavandes en Provence » qui constitue une étape décisive dans la procédure de candidature,
- la préparation d'un congrès international grand public valorisant l'ensemble de la filière lavandicole à Valence, avec la participation active de l'agence Drôme Attractivité,
- le tournage du film « les 100 regards qui disent oui » mettant en lumière le portrait de 35 femmes lavandicultrices à l'occasion de l'année internationale des agricultrices proclamée par l'ONU ; des témoignages forts en perspective qui seront diffusés à grande échelle pour sensibiliser ce patrimoine précieux qui fonde l'identité de nos territoires.

*« Avec près de 800 structures, la Drôme est le premier département de France en nombre d'exploitations lavandicoles et le premier producteur de lavandes bio » rappelle Franck Soulignac. « Elle se hisse en outre à la 2<sup>e</sup> place en termes de surfaces dédiées à la production de lavandes. C'est pourquoi le Département a voté, en octobre 2025, une subvention spéciale destinée à soutenir une démarche structurante visant la juste reconnaissance de ces paysages emblématiques de notre territoire ».*